

1 kinésithérapeute sur 3 déconventionné : la tête de l'iceberg

Zaventem, 19/07/2022. Le chiffre brut de 30,33% masque la gravité du malaise dans le secteur de la kinésithérapie. Un kinésithérapeute sur quatre qui s'est conventionné, envisage une déconvention pour 2023. S'il n'y a pas d'efforts budgétaires structurels supplémentaires pour le secteur, les soins de kinésithérapie seront compromis à l'avenir pour le patient.

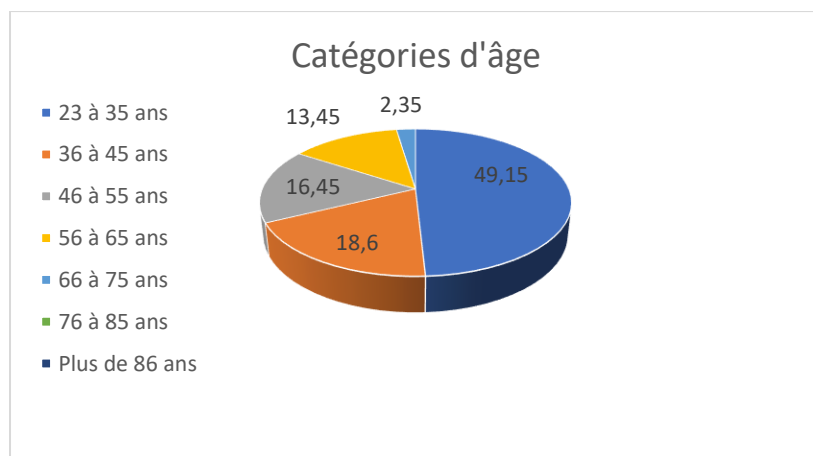
Le pourcentage d'adhésions à l'accord M22 est connu depuis le 27 juin 2022. Le comité d'assurance a indiqué que 69,67 % des kinésithérapeutes étaient d'accord avec cette convention. Le nombre de déconventionnés est passé de 15% l'an dernier à environ 30% en 2022.

Un signal clair et fort du terrain professionnel !

Afin de se rendre compte de la situation sur le terrain, une enquête a été menée sous le titre : « Je signe la convention M22 mais je ne suis pas d'accord ou d'accord avec le contenu de la convention M22 ». Il est évident que pour certains kinésithérapeutes la signature n'était pas un choix libre, mais plutôt une nécessité amère, de sorte que le gouvernement ose parfois conclure que la plupart des kinésithérapeutes « sont d'accord » avec la convention.

Les résultats suivants de l'enquête ont été enregistrés :

1. 1154 kinésithérapeutes néerlandophones et 498 francophones ont participé, dont 99% ne sont PAS d'accord avec le contenu de la convention M22.
2. 72% des répondants sont indépendants à temps plein, 18% sont salariés et 9% ont un statut mixte.
3. Près de la moitié des répondants ont entre 23 et 35 ans, 18% entre 36 et 45 ans, 16% entre 46 et 55 ans et 13% entre 56 et 65 ans.



4. On signe, bien que l'on ne soit pas d'accord avec la convention M22 et la façon dont le gouvernement traite la profession, pour les raisons suivantes :
- a) **92,6%** indiquent que les honoraires ne sont plus adaptés aux investissements et au rôle social du kinésithérapeute.
 - b) **84,4%** des répondants sont contractuellement obligés en raison de leur emploi dans les institutions de soins.
 - c) **73,1%** ressentent comme injuste l'inégalité de remboursement selon le statut de la convention ('-25%').
 - d) **69%** veulent épargner au patient les coûts supplémentaires qu'entraîne le déconventionnement ('-25%').
 - e) **50,2%** invoquent comme raison que l'association professionnelle n'est pas prise au sérieux par le gouvernement.
 - f) **49,2%** estiment que trop de promesses non tenues sont faites.
 - g) **45,8%** traitent des patients ayant des possibilités financières limitées.
 - h) **39,1%** traitent des patients ayant une éligibilité accrue (bénéficiaires préférentiels).
 - i) **23,2%** indiquent que la perte personnelle (prime télématique, avantages sociaux INAMI) pourrait difficilement être compensée dans les six mois restants de 2022 mais envisagent de se déconventionner au 01/01/2023.


Conclusion


À une exception près, tous les kinésithérapeutes ayant participé à cette enquête, quel que soit leur statut ou leur lieu de travail, ne sont PAS d'accord avec la convention M22. Plusieurs raisons sont invoquées, parmi lesquelles la responsabilité sociale envers le patient, la discrimination injuste en matière de remboursement et la sous-évaluation financière manifeste de la profession qui ne correspond plus la réalité économique actuelle.

Selon l'enquête, un quart des kinésithérapeutes envisage déjà de se déconventionner d'ici fin 2022 si aucune amélioration structurelle n'est apportée aux négociations avec le gouvernement. L'enquête confirme la tendance actuelle, mais si les chiffres sont extrapolés à tous les kinésithérapeutes conventionnés actuellement, cela donne une image claire de l'avenir.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS :

Fabienne Van Dooren
Directrice générale AXXON, Qualité en Kinésithérapie

 0475/33 02 17

 fabienne.vandooren@axxon.be

 www.axxon.be



AXXON, Physical Therapy in Belgium est reconnu comme étant la seule organisation professionnelle représentative pour les kinésithérapeutes en Belgique. La coupole nationale s'occupe de la défense professionnelle, et les ailes quant à elles, de l'organisation professionnelle. Sur le plan international, AXXON est le 'parent body' de la World Confederation for Physical Therapy (WCPT).